

Arrêt momentané de la pêche côtière du 15 au 23 mai

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-05-2008 00:25:33

Les professionnels de la pêche côtière ont annoncé, lundi à Casablanca, l'arrêt momentané de leur activité du 15 au 23 mai en raison du renchérissement des prix du gasoil.

Il ne s'agit pas d'une grève mais d'un "arrêt obligé" du fait de la flambée du gasoil passé à 8 DH actuellement, a précisé le président de la commission nationale de la pêche côtière, M. Mohamed Oumoud lors d'un point de presse.

En parallèle, le prix du poisson payé à l'armateur n'a que peu évolué et cette distorsion menace l'existence même de "ce secteur vital" qui assure la sécurité alimentaire du pays et emploie directement plus de 500.000 personnes, a-t-il estimé appelant à l'ouverture d'un dialogue sur cette question.

Outre une subvention du prix des carburants, les armateurs de la pêche côtière réclament une exonération, pour 5 ans, des impôts notamment de la taxe versée à l'Office National des Pêches (ONP) sur le prix de vente des prises (16 à 17 pc).

L'occasion a été saisie par les professionnels pour réclamer une meilleure organisation du procès de commercialisation du poisson et dénoncer "l'intrusion" des intermédiaires qui imposent, aux armateurs, des prix modiques pour le poisson qui se retrouve deux fois, sinon trois fois plus cher au moment de sa vente au consommateur.

Les professionnels de la pêche côtière avaient déjà observé un arrêt de leur activité de plusieurs jours entre janvier et février derniers.

MAP